

---

# SESSION - Etudier les critères de l'échec et de la réussite dans les " nouvelles institutions " de la psychiatrie

Nicolas Marquis\*<sup>†1,2</sup>, Nicolas Henckes\*<sup>3</sup>, Aurélien Troisoefus\* , Chloé Daelman\* , and Baptiste Moutaud\*

<sup>1</sup>Université Saint-Louis - Bruxelles (USLB) – Belgique

<sup>2</sup>Centre de recherche, médecine, sciences, santé, santé mentale, société (CERMES3) – Inserm : U988, Université Paris V - Paris Descartes, CNRS : UMR8211, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) – France

<sup>3</sup>Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé mentale et Société (CERMES3) – CNRS : UMR8211, Inserm : U988, UPD, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS) – France

## Résumé

En France comme en Belgique, les questions de l'institution et de la désinstitutionalisation taraudent la psychiatrie depuis bien avant la mise sur pied de la Convention pour le droit des personnes handicapées. Celles-ci sont bien sûr historiquement travaillées par les sciences sociales dans des perspectives très différentes (Goffman, Strauss, Bloor, Ogien ou Henckes). Mais cette réflexion est aussi vivante au sein même du champ de la psychiatrie depuis au moins l'après-guerre, tant l'interrogation sur " ce qui fait soin " ou sur les " modes of doing good " (selon l'expression de Jeannette Pols) est essentiellement liée à une réflexion sur le rôle du contexte institutionnel – sans que la définition de ce terme ne fasse l'objet d'un consensus.

Si la configuration institutionnelle de l'asile constitue un repoussoir universel, d'autres perspectives ont pu donner ou donnent encore un rôle central à l'institution dans ce qui fait soin, comme le fait par exemple le courant de la psychothérapie dite " institutionnelle ". D'abord portée principalement par les penseurs et dispensateurs du soin, ces débats sont aujourd'hui également appropriés par d'autres personnes au premier chef desquelles les patients devenus usagers, acteurs de leurs soins, pair-experts ou pair-aidants. En parallèle, de nombreux dispositifs se revendiquant en tout ou en partie de la légitimité de la tendance à la désinstitutionalisation ont vu le jour (groupe d'entraide mutuelle, lieux d'accueil à bas seuil, réseaux d'entendeurs de voix, *housing first*, etc.), alors que les termes de la maladie et du soin eux-mêmes subissent d'importantes transformations (apparition de la notion de handicap psychique, développement de la perspective du rétablissement au détriment de l'idée de guérison, etc).

Comment, dans ce contexte, se redéfinissent, du point de vue des différents acteurs (soignants, bénéficiaires, pair-aidants,...) le rapport à l'institution comme catégorie, comme actant du soin ou au contraire comme obstacle à l'évolution de la personne ? En particulier, comment se définissent, dans ces dispositifs remaniés, les critères l'échec et de la réussite ?

---

\*Intervenant

<sup>†</sup>Auteur correspondant: nicolas.marquis@usaintlouis.be

La session se penchera sur des " nouveaux dispositifs " qui prétendent se situer à la lisière de l'institution (parce que généralement organisés dans un contexte institutionnel) et de la désinstitutionnalisation (parce qu'insistant sur la dimension de réhabilitation " dans la cité ", informé par la logique du rétablissement, faisant du patient l'acteur de son soin), en insistant sur les tensions qui peuvent s'y imprimer.

A partir du cas du retour au logement pour personnes souffrant de troubles psychiatriques graves, Nicolas Henckes évoquera la maxime de l'accompagnement comme mode d'intervention désinstitutionnalisé sur/avec autrui, en abordant les conséquences organisationnelles de celle-ci.

Baptiste Moutaud s'interrogera sur une technologie, la remédiation cognitive appliquée à la schizophrénie, et sur la façon dont celle-ci, en embrassant un objectif de réhabilitation psychosociale, réorganise l'offre en soin de santé mentale.

Aurélien Troisoefu partir de la dynamique de la pair-aidance, particulièrement en vogue aujourd'hui dans les soins de santé mentale et considérée comme une pratique innovante du soin.

Nicolas Marquis et Chloé Daelman parleront du dispositif des " réunions partenaires ", réunissant le patient et ses autrui significatifs (soignants, proches, etc.) en vue de sa sortie d'institution, dans lesquelles s'expriment à travers les échanges, de nombreuses tensions sur les critères considérés comme rassurants ou inquiétants.